

*Interpellation présentée par le député:
M. Gilbert Catelain*

*Date de dépôt : 22 mars 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Quelles sont les possibilités d'économie financière dans le domaine des ressources humaines à l'Hospice général ?

Sur la base du rapport de gestion 2003 de l'Hospice général, il apparaît que le coefficient RH¹ de l'HG était de 4,57%².

Plusieurs administrations envisagent de réaliser des mesures d'économie dans ce domaine et ainsi de se rapprocher du coefficient en vigueur dans l'économie privée.

Dans sa réponse à l'IUE 361, le Conseil d'Etat avait déclaré qu'au sein de l'Etat de Genève, ce coefficient était proche de la valeur de 1.1.

Si l'Hospice général avait appliqué en 2003 les standards en vigueur aujourd'hui à l'Etat de Genève, l'économie budgétaire pour 2003 se serait montée à l'équivalent de 21 postes soit plus de 2 millions de francs.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il m'indiquer comment a évolué le coefficient RH ces trois dernières années à l'Hospice général et, le cas échéant, chiffrer le montant que les mesures d'économie qu'il entendrait mettre en œuvre pour que le nombre de collaborateurs dans le domaine du personnel se rapproche des standards de l'Etat de Genève permettraient de dégager ?

¹ Coefficient RH : rapport entre le nombre de collaborateurs dans le domaine du personnel et le nombre total de collaborateurs

² Page 41 du rapport d'activité 2003 : 27.8 postes sur un total de 607